

République Française  
Département Sarthe (72)  
**Commune de Marçon**

**DECISION DU MAIRE N° 2024-D050**  
**ATELIER - Réparation tracteur Renault**

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu la fuite présente sur le tracteur renault,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder aux réparations de cette fuite, pour le bon fonctionnement des services de voirie et des espace verts,

**DECIDE**

**Article n° 1 :** La société CLAAS réseau agricole, dont le siège social est situé à Le Mans - boulevard Pierre Lefauchaux - est retenu pour effectuer les réparations nécessaires au bon fonctionnement du tracteur Renault Ergos.

**Article n° 2 :** Le montant total de cette réparation s'élève à 1 322.70€ hors taxes, soit 1 587.24€ toutes taxes comprises

**Article n° 3 :** Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal

Fait à Marçon, le 08/07/2024  
Le Maire,  
Monique TROTIN

